



**Coteaux  
et Landes**  
de Gascogne

# Le journal de la communauté de communes

Numéro 48 - Mai 2025

## Dans cette édition

### **ENVIRONNEMENT**

Mise en service des bornes d'ordures ménagères

### **TOURISME**

Lancement de "Ma Carte Ambassadeur"

### **TERRITOIRE**

Projet d'aménagement de la MSP2



# Sommaire

3

**Le mot du Président**

4-5

**Informations pratiques**

6-7

**Budget 2025**

8-9

**L'écho de l'éco**

Dumona, une entreprise très fertile

11-13

**Environnement**

Où trouver mes points d'apport volontaire ?  
Nouvelles bornes d'ordures ménagères, comment ça marche ?  
Un site de compostage labellisé "Site Vitrine"  
Paroles d'habitants : Et si on passait au zéro déchet ?

14

**Voirie**

Le saviez-vous ? Découvrez l'atelier de mécanique de Coteaux et Landes de Gascogne  
Programme des travaux d'été

15

**Petite enfance**

L'été s'installe au RPE

16-17

**Tourisme**

Le PETR lance Ma Carte Ambassadeur  
Massuti, un nouveau circuit artistique

18-19

**Territoire**

MSP2: Coteaux et Landes de Gascogne soigne ses soignants  
Un nouveau régime d'aide aux clubs sportifs

## Entreprises locales

### **Cabinet d'Architecture**

Delphine Barbaresco Architecte  
2b Rue Eugène Dupin 47700  
CASTELJALOUX  
06 11 10 09 69  
[www.dba-architecte.com](http://www.dba-architecte.com)  
[contact@dba-architecte.com](mailto:contact@dba-architecte.com)

*Si vous souhaitez figurer dans le prochain journal, contactez nous à [communication@3clg.fr](mailto:communication@3clg.fr)*



**Raymond Girardi**

Président de Coteaux  
et Landes de Gascogne

### UN TERRITOIRE AU CŒUR DU SUD-OUEST

Situé au sud du Lot-et-Garonne et au cœur du Sud-ouest, Coteaux et Landes de Gascogne est un territoire atypique avec une partie sud constituée essentiellement du massif de la forêt landaise et au nord des coteaux de nature très agricole, le tout traversé par des cours d'eau d'une qualité exceptionnelle.

Cette originalité et cette richesse naturelle font de notre collectivité un pays très apprécié par la population qui y réside et pour toutes celles et tous ceux qui cherchent un territoire d'accueil pour y travailler ou venir y passer des jours heureux.

Coteaux et Landes de Gascogne est aussi un milieu propice au développement économique et social dans le tourisme, l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture, ... Nous travaillons chaque jour pour utiliser nos atouts et développer notre attractivité, ainsi de nombreux projets sont en cours de réalisation qui enrichissent notre patrimoine pour les années et décennies à venir.

### CE DÉVELOPPEMENT PROFITE À NOS CONCITOYENS

Cette attractivité peu commune qui génère ce développement profitera à nos concitoyens pour leurs besoins et dans leur vie quotidienne.

Dans ce journal sont publiées les grandes lignes de notre budget 2025. Vous pourrez constater que nous avons un budget sain fait de rigueur financière et sans augmentation des taux d'imposition. On peut dire aujourd'hui que notre objectif de trouver le bon équilibre entre nos recettes et nos dépenses est atteint, sans pénaliser le contribuable.

### CHALEUREUX REMERCIEMENTS À TOUS LES BÉNÉVOLES

Le sport est pour l'ensemble des élus et moi-même une activité essentielle pour notre population, notre territoire et surtout pour nos jeunes.

Pour fonctionner et bien remplir leur mission, les clubs sportifs ont besoin de moyens humains et financiers. Pour y répondre, nous venons de créer un régime d'aide qui doit leur permettre de bénéficier d'un soutien financier supplémentaire de Coteaux et Landes de Gascogne.

Je profite de ces quelques mots pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se mobilisent au quotidien pour que vive leur club de cœur.

2025, qui est bien commencée, sera pour notre collectivité une année importante. Nous continuons à planter les jalons qui feront de nous un territoire solidement ancré dans le développement moderne qui se construit à court et long terme.

Cordialement,  
Raymond GIRARDI

# Informations pratiques

## Relais Petite Enfance

**Mardi** : 8h30-12h30 et 13h-17h

**Jeudi** : 8h30-12h30 et 13h-17h30

**Matinées d'éveil** : les mardis et jeudis de 9h à 11h30

Les après-midis sont consacrés à l'accueil administratif, téléphonique et aux visites.

**Renseignements** : 05 53 83 65 60 ou [rpe@3clg.fr](mailto:rpe@3clg.fr)

## Horaires des déchetteries

### Houeillès

**Mercredi, Vendredi et Samedi** : 13h30-17h30

L'accès des véhicules est autorisé jusqu'à 17h15.

### Casteljaloux

**Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi** : 9h-12h et 14h-17h

**Mercredi** : 14h-17h | **Jeudi** : 9h-12h

L'accès des véhicules est autorisé jusqu'à 11h45 le matin et jusqu'à 16h45 le soir.

## Collectes des encombrants

À partir du mois d'avril, un ramassage des encombrants sera effectué une fois par mois. 3 encombrants maximum sont acceptés par dépôt et ils doivent être sortis la veille du ramassage. Votre inscription doit être réalisée auprès de notre accueil au 05.53.83.65.60.

## Mobilité

Que ce soit pour les loisirs ou à destination médicale, de manière ponctuelle ou répétée, les élu-es de Coteaux et Landes de Gascogne mettent tout en œuvre pour faciliter vos déplacements. Le prestataire Wi Transport est spécialisé dans le déplacement des personnes à mobilité réduite, sous conditions, à la demande.

Renseignements au 05.53.83.65.60



Atelier "Bébé signe" par Marie Bossuot



© istockphoto



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook "Coteaux et Landes de Gascogne"



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Instagram "Coteaux et Landes de Gascogne"



Retrouvez toutes nos actualités professionnelles sur notre page LinkedIn

# France Services

## Point d'accueil France Services

Nos conseillères France Services sont à votre disposition au point d'accueil de Casteljaloux le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi de 9h à 12h45, les mercredis et jeudis de 9h à 12h45 et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

 12 Place Jean Jaurès - Casteljaloux



## Permanences en mairie

### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

#### Mairie de Houeillès

#### Jeudi | 9h30-12h30

 07 48 88 77 89

Jeudi 22 mai  
Jeudi 12 juin  
Jeudi 26 juin

#### Mairie de Bouglon

#### Mardi | 9h-12h

 06 29 19 23 35

Mardi 20 mai  
Mardi 3 juin  
Mardi 7 juin

#### Vendredi

#### 13h30-16h30

 07 48 94 25 94

Vendredi 16 mai  
Vendredi 30 mai  
Vendredi 13 juin  
Vendredi 27 juin



Pour tout renseignement

07 48 88 77 89 ou

07 48 94 25 94

franceservices@3clg.fr



## Conseillère numérique



Alexane Quillateau vous accompagne au quotidien pour mieux appréhender l'usage des nouvelles technologies : prise en main d'un équipement informatique ou d'un smartphone, installation de nouveaux logiciels ou de nouvelles applications, recherche sur le web, utilisation de la messagerie électronique et des réseaux sociaux, outils numériques scolaires, création et gestion des contenus numériques... Elle vous reçoit au siège de Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi ou se déplace à domicile, sur rendez-vous.

Service gratuit et ouvert à tous - Contact : 07 48 88 23 90 ou [cn@3clg.fr](mailto:cn@3clg.fr)

# Le Budget 2025

**OBJECTIF : CONFORTER NOTRE NIVEAU DE SERVICES TOUT EN ASSURANT DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS**

Les élus de Coteaux et Landes de Gascogne poursuivent leurs efforts pour maintenir des services à la population performants tout en veillant à contenir les dépenses de fonctionnement et maintenir un haut niveau d'investissements structurants.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025

### ACHATS

Équipement des points d'apports volontaires	615 000 €
Équipements pour traitement des bio déchets	15 000 €
Signalisation verticale	30 000 €
Chargeur	120 000 €
Tracteur épaveuse	172 000 €
Matériel informatique	50 000 €

### TRAVAUX

Voie verte	100 000 €
Travaux pont commune de Ruffiac	220 000 €
Matériaux travaux de voirie	550 000 €
Aménagement de l'étage de la Maison de Santé 2	330 000 €
Aménagement bâtiment "La Laiterie"	94 000 €
Autoconsommation photovoltaïque	30 000 €
Aménagement réseaux zone d'activité de Bouglon	100 000 €
Aménagement et extension bâtiment administratif	225 000 €

### SUBVENTIONS

Fonds de concours aux communes	150 000 €
--------------------------------	-----------

### ETUDES

Elaboration PLUI	240 000 €
Elaboration Plan Intercommunal de Sauvegarde	30 000 €

## ENDETTEMENT

En 2024 le remboursement annuel du capital et des intérêts représente 14 € par habitant. Le niveau d'endettement (capital dû), pour les emprunts en cours, représente quant à lui 153 € par habitant. Il n'y a pas eu de nouveaux emprunts en 2024.



**153 €**  
par habitant

## OFFICE DE TOURISME

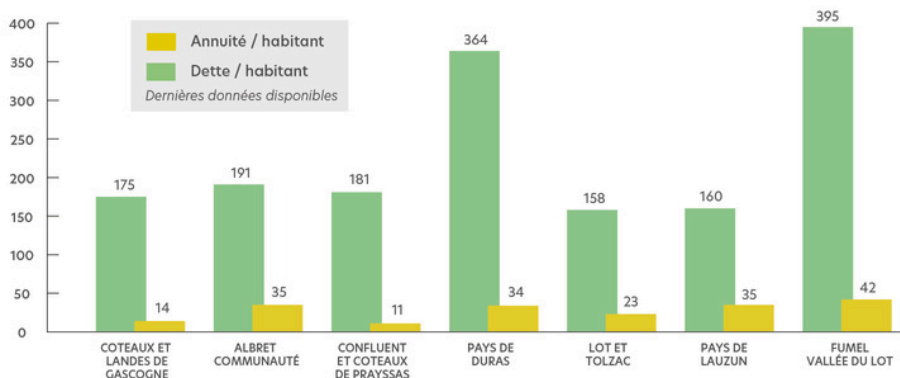


**60 000 €**  
DE SUBVENTIONS  
FONCTIONNEMENT



**137 000 €**  
DE MISE À DISPOSITION  
DE PERSONNEL

### Comparatif avec les autres communautés de communes de Lot-et-Garonne pour l'année 2024.



# Le Compte Administratif 2024

## DÉPENSES DE PERSONNEL



**31,56 %**  
des dépenses de fonctionnement



**184 €**  
par habitant

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**12 500 €**  
de subventions à Initiative Garonne

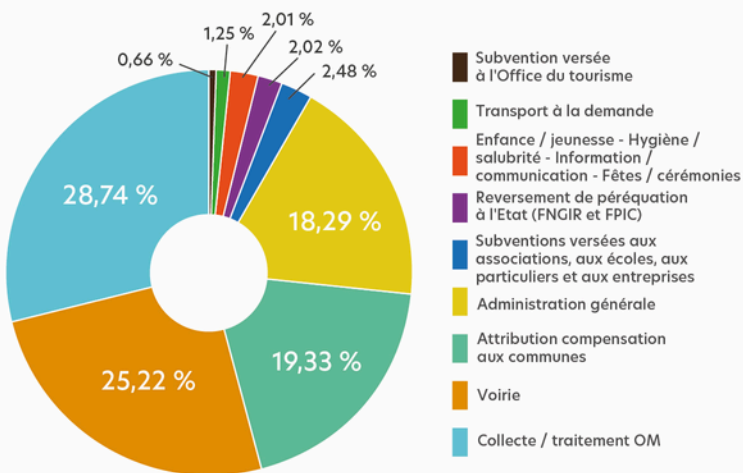


**110 500 €**  
de prêts aux entreprises par Initiative Garonne

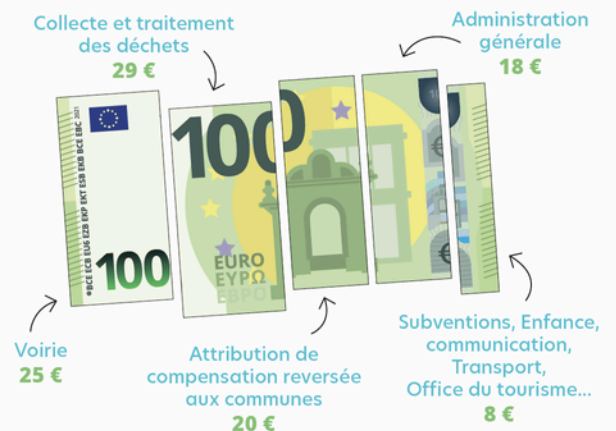
## SUBVENTIONS VERSÉES



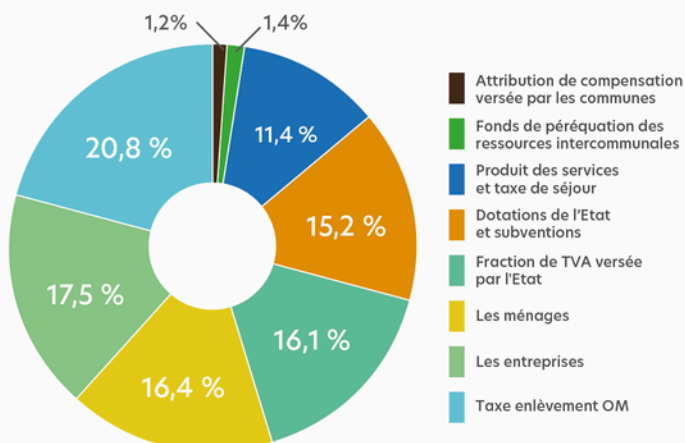
## DÉPENSES 2024 9 047 255 €



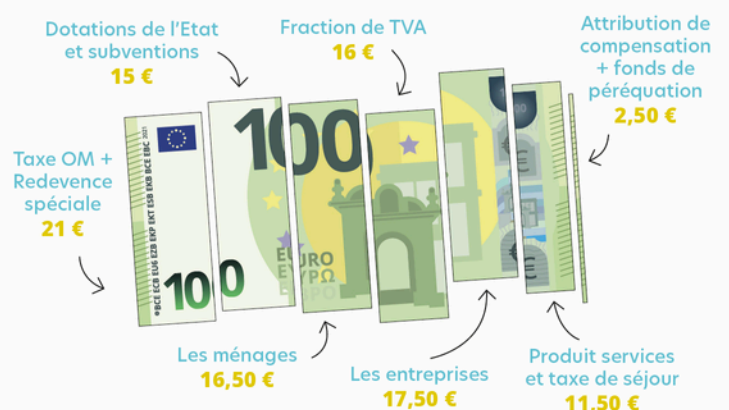
### 100 € de dépenses se décomposent comme suit \*



## RECETTES 2024 9 327 775 €



### 100 € de recettes se décomposent comme suit\*



# Grands projets

## PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le PLUi grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la communauté de communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et des objectifs d'aménagement que les élu-es communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi

**N'hésitez pas à prendre contact avec la communauté de communes et notre chargé de mission PLUi au 05.53.83.65.60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : [plu@3clg.fr](mailto:plu@3clg.fr).**

Soyez assurés que toutes les demandes seront instruites conformément à la réglementation. N'hésitez pas à vous exprimer.

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à Casteljaloux

Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la communauté de communes et la ville de Casteljaloux vous proposent un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat dans le périmètre ci-dessous.

Il vous permet d'obtenir des aides pour améliorer vos logements locatifs (amélioration énergétique, lutte contre l'habitat indigne, défiscalisation...) ou vous aider à investir dans le centre-ville de Casteljaloux.

**Contactez vos conseillers France Renov' au 0 800 47 01 47**  
**Permanences dans vos locaux France Services.**





## DUMONA, une entreprise passionnée

Avec une production d'environ 500 000 mètres cubes, une soixantaine de salariés et des clients dans toute l'Europe et l'Afrique, l'entreprise Dumona est devenue en quelques décennies un acteur incontournable dans la fabrication de substrats et paillages.

Fondée en 1964, l'entreprise DUMONA appartient depuis 2019 à l'entreprise familiale Group De Ceuster, engagée dans la production agricole, et leader européen de la fertilisation organique. Cette acquisition a permis à DUMONA d'effectuer des investissements importants dans ses 2 usines situées à Anneville-Ambourville (76) et à Sauméjan (47) et de devenir le leader français des fabricants de substrats et paillages à destination des professionnels.

Sur le site de Sauméjan, le matériau de prédilection est l'écorce de pin du massif Landais. « Nous sommes numéro 1 en France en fourniture de substrat pour la culture hors-sol » détaille Marc de la Bardonnie, le directeur du site de Sauméjan. « Nous produisons principalement pour les horticulteurs et les fraisculteurs ainsi que pour des pépiniéristes, des jardinerie spécialisées voire des collectivités locales ».

### De l'écorce ornementale au terreau professionnel

Chez Dumona, « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » comme dirait Lavoisier. « C'est ce que j'aime dans ce métier » précise le directeur de l'usine Lot-et Garonnaise.

« Nous achetons aux scieries locales une matière qui est considérée comme un déchet. C'est de l'écorce de pin issue de l'opération d'écorçage des billons ». Une fois sur site, l'écorce est calibrée par granulométrie. Les plus beaux copeaux finiront en paillage ornemental. Les calibres plus fins seront mélangés avec d'autres composants (écorce de pin compostée, tourbe et coco) pour fabriquer des terreaux professionnels « dans des proportions tenues secrètes ».



Ce terreau destiné aux cultures hors-sol est devenu le produit phare de l'entreprise. « Pour la culture de la fraise par exemple, nous produisons 4 millions de sacs de substrat operculés par an » précise Marc de la Bardonnie. À la fin de la saison, l'entreprise récupère le terreau des sacs usagés, qui finissent en balles de plastiques revalorisées par un courtier. Quand une partie des écorces - qui contiennent des polyphénols - qui elles partent au Japon pour l'industrie pharmaceutique, le calibre très fin sera revendu à un fabricant de brique. « Ici, nous n'avons quasiment aucun déchet. Même le refus de substrat qui correspond à moins de 5% du criblage, j'arrive à le faire revaloriser en énergie, tout comme les palettes abîmées ».

### Vers des outils de pointe

L'entreprise a beaucoup modernisé ses outils ces cinq dernières années : tri, traitement de l'écorce, élaboration du terreau, ensachage, tout est désormais automatisé. « Un nouveau bâtiment accueillera prochainement une nouvelle machine qui permettra de houer les palettes » indique le directeur.

Au regard de la difficulté d'approvisionnement de certains composants et pour s'adapter à l'évolution des marchés, DUMONA investit également dans la Recherche et Développement. « Deux personnes travaillent au développement de terreau sans tourbe par exemple ». Lorsqu'on évoque les projets futurs, la réponse fuse : « Agrandissement du site, modernisation de l'outil de travail, toitures neuves... Malheureusement, pour des raisons de sécurité, on ne peut pas installer de photovoltaïque et je le regrette » conclut l'intéressé.

### Infos pratiques :

Route de Houeillès, les Sillots 47420 Sauméjan  
Téléphone : 05 53 93 38 89

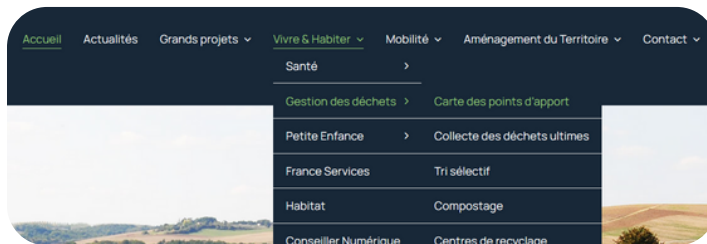
# Environnement

## Où trouver mes points d'apport ?

### OPTION 1 - sur internet

www.3clg.fr

Vivre & Habiter > Gestion des déchets > Carte des points d'apport




### OPTION 2 - par téléphone ou par email (ou votre mairie)

☎ 05.53.83.65.60 ✉ accueil@3clg.fr

### OPTION 3 - avec l'application Guide du tri



## Comment me procurer une carte d'accès ?

Si vous n'avez pas encore eu votre carte d'accès pour déposer vos déchets ultimes dans les nouvelles bornes, contactez la communauté de communes ou bien remplissez le formulaire en ligne en scannant le QR code 

Pour rappel, cette carte est nominative et associée à votre lieu de résidence.

Si vous déménagez, tout en restant sur le territoire, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse.

Si vous quittez le territoire, retournez-nous la carte d'accès afin qu'elle soit désactivée puis réattribuée.



## Centres de recyclage

Le contrôle d'accès arrive prochainement dans vos centres de recyclage de Casteljaloux et Houeillès. Pensez à vous munir de votre carte d'accès lors de vos visites !

Ce contrôle est installé dans une optique de limitation d'accès des centres de recyclage aux utilisateurs extérieurs au territoire. Aucune facturation n'y est associée (hors professionnels qui sont déjà facturés).



## Les bons réflexes avant d'arriver au centre de recyclage

- Proposez vos objets encore en état d'usage au **don** ou à la **vente**
- Triez vos déchets par **catégories** à la maison
- Privilégiez les techniques de **jardinage au naturel** pour **limiter** vos apports de végétaux
- En cas de doute, appelez-nous :  
Casteljaloux : 05.53.83.34.27  
Houeillès : 05.53.93.23.05



## Carte numérique - Application UV TRI

1



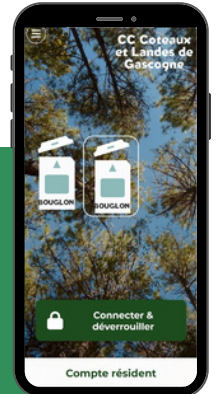
Cliquez sur le lien reçu par SMS et installez l'application.  
 Pas de compte à créer, l'appli se synchronise avec votre compte grâce au lien reçu.

*Si, au démarrage, l'appli ne s'est pas synchronisée, retournez sur votre SMS et cliquez à nouveau sur le lien*



2

Approchez vous d'un conteneur et cliquez sur l'icône du conteneur



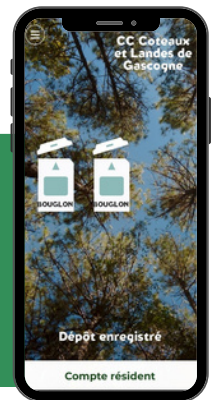
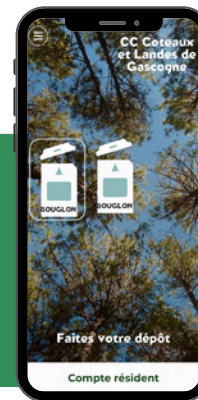
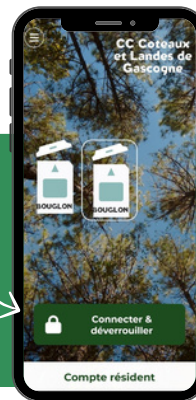
La LED du conteneur sélectionné clignote

Pensez à accorder les autorisations demandées (Bluetooth + GPS)



3 Cliquez sur "Connecter & déverrouiller" et faites votre dépôt.

A la fermeture de la trappe, l'écran indique "Dépôt enregistré".



1



## Carte d'accès - mode d'emploi

Approchez votre carte du lecteur et **ATTENDEZ QUELQUES SECONDES** jusqu'à ce que l'écran indique l'ouverture de la trappe

2



3



4



Faites votre dépôt dans le compartiment **indiqué par une flèche**, refermez la trappe.

### Un site de compostage partagé reconnu comme modèle

Le 8 avril 2025, un site de compostage partagé à Casteljaloux a été labellisé « Site Vitrine », une première sur le territoire de Coteaux et Landes de Gascogne. Cette appellation, décerné par le Réseau Compost Citoyen, distingue les lieux de compostage exemplaires partout en France. Pour l'obtenir, le site doit répondre à plusieurs critères : notamment l'accessibilité en mobilité douce, disposer d'une bonne signalisation, avoir des référents de sites formés qui assurent l'accueil et l'accompagnement des habitants dans les bons gestes de tri et de compostage. et utiliser localement le compost produit. Cette reconnaissance valorise le travail des agents du territoire et des volontaires« référents »



### Compostage partagé

Vous n'avez pas de jardin ou ne souhaitez pas mettre certains restes alimentaires dans votre composteur domestique ? Inscrivez vous dès maintenant pour pouvoir utiliser un site de compostage partagé ! Modalités affichées sur les sites.

Casteljaloux : à côté du cinéma, de la poste et de la piscine.  
Houeillès, Romestaing, Sauméjan, Argenton, Fargues/Ourbise et St Julien de Fargues.

**Sites à venir** : Labastide-Castel-Amouroux, Bouglon et d'autres communes en étude de projet.



**1 APPORTER**  
*Je vide mon bioseau dans le bac d'apport*



Pour faciliter le processus, pensez à couper en morceaux ce que vous mettez au compost, et à bien étaler le contenu de votre bioseau.



**2 MÉLANGER**  
*J'étale avec la griffe et mélange avec la couche du dessous*



Les micro et macro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Ce mélange leur permet de transformer vos déchets en compost et d'éviter les mauvaises odeurs.



**3 RÉCOUVRIR**  
*Je recouvre de matières brunes puisées dans le bac de réserve*



Un bioseau de déchets de cuisine = un bioseau de matières brunes. Cette étape permettra d'éviter la présence de mouches et moucheron et vous offrira un compost de qualité.



**Sur votre site de compostage, la signalétique vous oriente entre 3 bacs distincts. Veillez à bien utiliser celui dédié à l'apport de vos déchets**

# Gestion des déchets - Rappel des évolutions

29 MARS 2025

Fin de la collecte des bacs et sacs poubelles à domicile ou en bord de route.

Mise en service des bornes de dépôts pour les déchets ultimes.

Les dépôts sont comptabilisés mais non facturés.

1er JANVIER 2026

Passage effectif en tarification incitative

Les dépôts comptabilisés sur l'année 2026 seront facturés en 2027

SEPTEMBRE 2026

Dernier avis de taxe foncière sur lequel apparait la taxe des ordures ménagères sans part incitative

SEPTEMBRE 2027

Premier avis de taxe foncière sur lequel apparait la taxe des ordures ménagères avec part incitative

L'ensemble des bornes de dépôts du territoire sont accessibles à tous les usagers, quelque soit votre commune de résidence.

## Emma et Ben, un quotidien pensé pour demain

Il y a quelques années, Emma et Ben ont opté pour un mode de vie plus sobre et plus durable en Coteaux et Landes de Gascogne. Entre rénovation écologique, mobilité douce, jardinage et consommation responsable, ils partagent leur expérience, avec lucidité et bonne humeur.

### Pourquoi avoir choisi de vivre en Coteaux et Landes de Gascogne ?

Nous sommes originaires des Landes voisines, mais nous avons vécu à Bordeaux pendant nos études. Nous cherchions un endroit bien desservi, où nous pourrions limiter l'usage de la voiture. Casteljaloux s'est imposé à nous comme une évidence.

### Comment consommez-vous aujourd'hui ?

Nous privilégions les circuits courts : marché, magasins bio comme "Lulu bio" à Casteljaloux, en limitant les trajets en voiture. Nous évitons aussi les produits suremballés.

Et on cuisine beaucoup ! J'ai une yaourtière, un déshydrateur... En mars, nous séchons les légumes d'automne. Et à la belle saison, on lance des sessions d'épluchage en famille pour faire des bocaux. Ce sont des gestes simples mais qui changent notre rapport au temps et à la consommation.

### Et vos déchets ménagers ?

Avec ce mode de vie, notre production de déchets est très limitée. On trie, on composte, on recycle. Et on utilise une cariole à vélo pour transporter les courses et les déchets recyclables. C'est très pratique.

## Paroles d'habitants

### Et au jardin, comment ça se passe ?

Nous avons un petit potager, quelques framboisiers, de la menthe. Pas plus, par manque de temps. Il y a 20 ans on s'est formé au compostage façon "lasagnes". On a aussi un vieux "bourrier" pour les déchets verts difficiles à composter. C'est plein de vie, un véritable écosystème.



"Pour un meilleur compostage, pensez à couper en petits morceaux, mélangez bien et couvrez de brun"

## Travaux d'été, comment ça marche?

Durant la période estivale, les agents du service Voirie de Coteaux et Landes de Gascogne interviennent sur tout le territoire afin de préparer la réfection d'une trentaine de km de route : fauchage, débroussaillage, curage, dérasement, etc., participant à la sécurité du réseau routier.

### Étape 1 – Curage des fossés

Les fossés sont curés à l'aide d'une pelle mécanique. La terre en excès est ensuite déposée et étalée sur les accotements. Cela entraîne un léger rehaussement de quelques centimètres, pouvant donner l'illusion que la route a été rétrécie. En réalité, ce n'est qu'une impression : les bas-côtés enherbés ont simplement été recouverts



### Étape 2 – Calage

Les accotements sont alors tassés puis remis à niveau à l'aide d'un godet plat. Un temps de séchage et de tassement naturel est ensuite nécessaire avant la pose d'une première couche d'émulsion.

### Étape 3 – Pose du revêtement

Quelques semaines plus tard, le bi-couche (émulsion + granulats) est appliquée sur la chaussée. La bande rehaussée sert alors de support pour l'émulsion,, préparant ainsi le terrain pour les finitions à venir.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Depuis sa création en 1996, la communauté de communes a fait le choix d'équiper son propre atelier de mécanique. Une spécificité qui, au fil des années, s'est révélée particulièrement avantageuse, tant sur le plan logistique que financier. Aux commandes: Vincent Abondio, chef d'atelier, épaulé depuis 2023 par Miguel D'Hont. Soudeur de formation, Vincent Abondio est le quatrième mécanicien à occuper ce poste. Seul aux manettes pendant neuf ans, il faisait alors appel à des prestataires externes pour certaines réparations. Aujourd'hui, avec l'arrivée de Miguel, mécanicien automobile de métier, l'atelier fonctionne en parfaite autonomie.

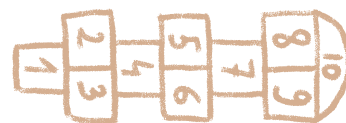
Le duo gère un parc de plus de 55 véhicules, sans compter les nombreux outils de motoculture, tronçonneuses et autres engins techniques. Chaque jour, ils enchaînent les interventions, qu'il s'agisse de camions poubelles, de pelles mécaniques ou de simples tondeuses. « On fait de tout : de l'hydraulique, en passant par la soudure ou la mécanique poids lourds. Des petites réparations jusqu'aux très grosses », explique Vincent. Exemple à l'appui avec la réparation d'un télescopique pour laquelle ils ont démonté l'intégralité du mât intérieur. Coût estimé : 10 000 euros. « En le faisant nous-mêmes, nous avons économisé 7 500 euros.»

Le garage assure aussi l'entretien courant : pneus, freins, amortisseurs... mais également des opérations plus complexes comme le remplacement de joints de culasse ou la remise en état de tandems sur une niveleuse. L'organisation de l'atelier suit le rythme des plannings de tournées des services.

Une mécanique bien rôdée, qui permet à la collectivité de garder ses équipements et son matériel en bon état tout en gagnant en efficacité, en rapidité et surtout de faire des économies substantielles.

# Petite Enfance

Cet été, le Relais petite enfance fait le mur !



**Bouger en plein air est essentiel pour les enfants**, car cela favorise leur santé et leur développement physique. En jouant dehors, ils apprennent à courir, sauter, grimper et lancer, découvrant ainsi leur corps tout en améliorant leur coordination motrice. Évoluer en plein air leur permet aussi de prendre conscience des limites et des défis liés à leurs jeux, les rendant curieux et désireux d'essayer de nouvelles activités. C'est pourquoi cet été, le Relais petite enfance de Coteaux et Landes de Gascogne délocalisera certaines matinées d'accueil en extérieur, dans l'un des espaces de jeux du territoire, selon la météo. Rendez-vous pris à La Taillade, la Réunion ou dans le tout nouveau city-park de Grézet-Cavagnan pour partager des instants de joie et de découverte en plein air. Informations au 05.53.83.86.11 ou 07.57.76.58.97. [rpe@3clg.fr](mailto:rpe@3clg.fr)

Art plastique, ateliers d'éveil 0-3 ans, jardinage, motricité, ... venez profiter, avec vos enfants ou petits-enfants, de l'un des nombreux ateliers proposés par le Relais petite enfance, les mardis et jeudis matin. Pensez à réserver !



© Marie Bossuot

Et parce ce qu'été rime avec congés, le RPE fermera ses portes du 1er au 25 août !



## Mai 2025

**Calendrier des matinées d'éveil | 9h-11h30**

**Infos**

\*Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, le RPE assurera son animation à l'espace de vie sociale à Pindères.

\*\* Inscription obligatoire par téléphone ou mail en indiquant les coordonnées téléphoniques.

À venir : événement gratuit  
L'ENVIRONNEMENT & NOUS :  
mieux vivre le numérique

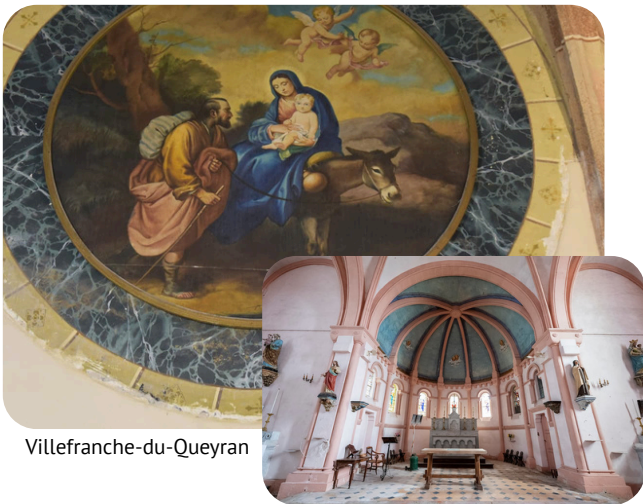
**SAMEDI**  
**24 MAI**  
de 10h à 18h



RELAYS PETITE ENFANCE COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE  
2366, route des Châteaux 47250 GREZET CAVAGNAN  
Tel : 07.57.76.58.97 - [rpe@3clg.fr](mailto:rpe@3clg.fr)

MARDI	JEUDI
6 Arts plastique avec Laura	1 Fermé
13 Le RPE se déplace à Pindères*	8 Fermé
20 Atelier Snoezelen avec Marie** (à salle des fêtes d'Argenton)	15 Fermé
27 Atelier Snoezelen avec Marie** (à salle des fêtes d'Argenton)	22 Fermé
	29 Fermé

## Masutti : un nouveau circuit touristique !



Villefranche-du-Queyran

Sainte-Gemme-Martailac

Explorez le territoire Coteaux et Landes de Gascogne et découvrez le nouveau « Circuit Masutti », un itinéraire culturel dédié au peintre italien Giovanni Masutti.

Arrivé en 1933 dans la région, l'artiste y restera près de vingt ans, décorant une quarantaine d'églises et de bâtiments civils. Inspiré par les maîtres italiens comme Raphaël ou Guido Reni, Masutti laisse une œuvre singulière, entre fresques sacrées, trompe-l'œil et ciels étoilés. Son style audacieux se retrouve notamment dans trois églises à visiter absolument : Saint-Caprais de Grézet-Cavagnan, Sainte-Gemme-Martailac et Notre-Dame de Villefranche-du-Queyran. Une balade inspirante, haute en couleurs !



## Ma Carte Ambassadeur : votre passeport pour explorer le territoire !

Envie de (re)découvrir les trésors de votre région tout en profitant de bons plans exclusifs ? Depuis avril 2025, Ma Carte Ambassadeur en Val de Garonne Guyenne Gascogne vous ouvre les portes des richesses locales tout en bénéficiant de privilèges !

### Pour tous les habitants du territoire

Proposée au tarif de 5 € par an, **Ma Carte Ambassadeur** est réservée aux habitants des 107 communes du territoire, regroupant le Val de Garonne, le Pays de Duras, le Pays de Lauzun et les Coteaux et Landes de Gascogne. Grâce à cette initiative portée par le pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne et les Offices de tourisme, vous bénéficierez de visites gratuites\* ainsi que de nombreuses réductions auprès de partenaires touristiques : activités de loisirs, ateliers créatifs, restaurants, vignobles, jardins, espaces bien-être et bien plus encore...

C'est l'occasion parfaite de profiter de votre région, tout en soutenant les acteurs locaux. Que vous soyez amateur de patrimoine, de nature, de gastronomie ou de loisirs, Ma Carte Ambassadeur vous réserve de belles surprises pour vos sorties en solo, en famille ou entre amis.

Simple d'utilisation grâce à une version numérique accessible sur une plateforme dédiée, Ma Carte Ambassadeur vous accompagne partout. N'attendez plus pour explorer, savourer et partager les pépites qui vous entourent. Rendez-vous dans votre Office de Tourisme pour obtenir votre Carte Ambassadeur et profiter de tous ses avantages !

\*Sur + de 20 sites si vous êtes accompagné d'au moins 1 personne



Office de Tourisme  
Coteaux et Landes de Gascogne  
20 Place du Roy  
47700 CASTELJALOUX

Téléphone : +33 (0)5 53 93 00 00

Email : [accueil@tourisme-clg.fr](mailto:accueil@tourisme-clg.fr)



## Il est arrivé !



Offert par Coteaux et Landes de Gascogne à tous les habitants, ce guide "Petit Futé" vous invite à (re)découvrir la région à travers son patrimoine, sa gastronomie et ses activités de plein air. Un ouvrage à partager sans modération !

## Un guide, une histoire

Le Petit Futé, vous le connaissez ?!

Depuis plus de 45 ans, il accompagne les voyageurs curieux et gourmands, ceux qui aiment sortir des sentiers battus, dénicher les pépites locales, vivre des expériences vraies. Ce nouveau guide consacré à Coteaux et Landes de Gascogne s'inscrit dans cette philosophie. Il est né d'une envie simple, mais forte : mettre en lumière un territoire à la fois discret et extraordinaire, où l'art de vivre prend tout son sens. Un territoire où il fait bon vivre.

Ici, entre vallons doux et forêts profondes, tout respire la diversité. Des bastides pleines de charme, des marchés hauts en couleur, des artisans passionnés, une gastronomie généreuse, des paysages qui changent à chaque virage... Coteaux et Landes de Gascogne, ce sont des sensations, des rencontres, une âme.



## Portrait de territoire : Véronique Antoine, plumassière

Installée sur la commune de Romestaing depuis plusieurs années, Véronique Antoine, fondatrice d'Aldopie Créations a inauguré en février dernier son nouvel atelier dans le cœur de village en présence de Pierre Grange, maire de la commune, Raymond Girardi, président de Coteaux et Landes de Gascogne et Daniel Farrugia, co-président de l'Office de Tourisme.

Devenu rare en France, la plumasserie est un métier d'art et un savoir-faire ancestral dont Véronique Antoine a hérité de sa grand-mère. Culture aussi ancienne que les premières sociétés humaines, c'est en Europe au Moyen-âge que la noblesse découvre les premiers couvre-chefs ornés de plumes variées et colorées. La bourgeoisie, et plus particulièrement la gent féminine de cette classe sociale, s'appropriera ce code vestimentaire indispensable à toute garde-robe, symbole d'élégance et de réussite dès le 18ème siècle.

Broches, boucles d'oreilles, bandeaux-cheveux, robes, ... Elle y confectionne des accessoires de mode uniques à partir de plumes récupérées.

N'hésitez pas à pousser les portes de son nouvel atelier. Vous y ferez de jolies découvertes et vous ne serez pas déçus de la rencontre avec cette artiste talentueuse.

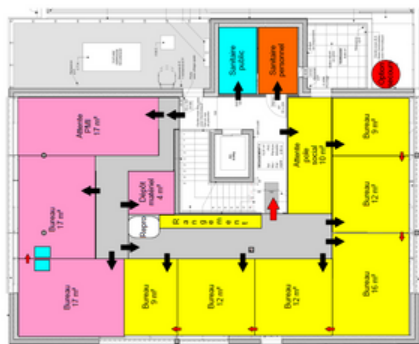


Ouvert toute l'année, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 14h à 17h30. Pour les groupes sur rendez-vous.

Aldopie Créations  
06 33 43 80 47

# Territoire

## Ça bouge à la maison de santé pluriprofessionnelle 2



**Inaugurée en décembre 2021, la MSP 2 dont l'étage n'avait pas encore été investi, s'apprête à vivre une période de travaux d'aménagement qui devraient débuter à l'automne 2025.**

Ce plateau disponible de 170 m<sup>2</sup> disposera de 8 bureaux, de 2 espaces d'attente et d'une terrasse qui permettront d'accueillir d'autres nouveaux professionnels du secteur médico-social.

Si les élus communautaires ont fait le choix il y a quelques années de réaliser ces maisons de santé pluriprofessionnelles publiques

« d'intérêt communautaire » pour apporter une réponse médicale à moins 15 minutes de chaque habitant, il n'en demeure pas moins qu'ils souhaitent aussi proposer un plan de santé de territoire élargi. Ainsi, ces nouveaux locaux pourront accueillir entre autres les services médico-sociaux du département du Lot-et-Garonne. Des praticiens qui seront amenés à collaborer avec l'ensemble des autres professionnels déjà en place : réunions de concertation autour du patient, participation aux actions de prévention du Pôle de santé et partage des espaces communs.

Ces Centres Médico-Sociaux (CMS) offrent à la population un service de proximité à travers un accueil spécialisé, des consultations et de nombreuses interventions de prévention individuelle ou collective à domicile ou sur les lieux de vie. Livraison attendue en juin 2026.

## LE PIG devient le PIG PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV'

La communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne a validé sa participation au **Programme d'Intérêt Général (PIG) Pacte Territorial France Rénov'**, porté par le Pôle Territorial Val de Garonne-Guyenne-Gascogne.

Ce dispositif, visant à soutenir la rénovation de l'habitat privé, se décompose en plusieurs volets : des missions obligatoires d'information et de conseil, ainsi que des missions facultatives d'accompagnement sur des projets spécifiques, tels que la rénovation énergétique et l'adaptation des logements.

C'est le Pôle Habitat et Aménagement de Val de Garonne Agglomération qui est chargé de la mise en œuvre et de l'animation de ce programme.

Coteaux et Landes de Gascogne apportera un financement annuel de 30 000 € pour subventionner les projets de travaux des propriétaires, occupants ou bailleurs. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à améliorer l'habitat sur le territoire, avec un engagement de financement sur cinq ans.



Le socle de la contractualisation avec l'Anah

**Pacte Territorial France Rénov'**

## Nouveau régime d'aide aux clubs sportifs

À l'occasion du conseil communautaire qui s'est tenu mardi 1er avril sous la présidence de Raymond Girardi, les élu-e-s communautaires ont validé à l'unanimité le nouveau **Régime d'aide aux clubs sportifs** affiliés à une fédération départementale ou nationale et participant à des compétitions sportives.

Ce dispositif inédit pour une communauté de communes rurale témoigne d'un choix philosophique fort : celui de considérer le sport comme un pilier de santé, de cohésion sociale et de dynamisme territorial.

### **Le sport, moteur de bien-être et de vivre ensemble**

Les clubs sportifs ne sont pas seulement des lieux de pratique physique. Ils sont des espaces de socialisation, de construction personnelle et d'épanouissement, en particulier pour les jeunes. La pratique sportive est un tremplin vers la réussite, une école de vie où l'on apprend le respect, l'effort, l'esprit d'équipe.

Dans nos communes rurales, les clubs sont aussi au cœur de l'animation locale. Ils participent activement à la vitalité du territoire, favorisent le lien intergénérationnel et offrent des repères structurants aux enfants et adolescents. Cette initiative a pour but de développer l'activité physique des mineurs sur le territoire de la communauté de communes. Mais aussi de soutenir la présence de clubs sportifs, de valoriser le travail des bénévoles et de rendre le territoire toujours plus attractif pour les jeunes.

Ce régime prévoit l'attribution d'une subvention de 50 € par an par licencié-e mineur-e aux clubs.

Les clubs comportant moins de 6 mineurs se verront attribuer une subvention forfaitaire de 300 € par an.



## Un dispositif de signalement au service des agents



Par délibération n°004/2025 du conseil communautaire du 3 février 2025, la communauté de communes a adhéré au « Dispositif de recueil des actes de violence, discrimination, harcèlement, et agissements sexistes », par délibération n°004/2025. Obligatoire pour les collectivités, ce dispositif de signalement permet aux agents, témoins ou victimes d'agissements sexistes, de harcèlement ou de discriminations, de s'exprimer en toute confidentialité. Ce service protège les personnes signalantes contre toute forme de représailles et garantit un traitement impartial.

Géré par le CDG 47 en partenariat avec le CDG 33, il garantit écoute, protection, impartialité et accompagnement. Formulaire en ligne sur [cdg47.fr](http://cdg47.fr), ou en version papier à envoyer sous pli confidentiel.



Moulin en réhabilitation, route de Poussignac



© Coteaux et Landes de Gascogne

## Besoin d'un renseignement ?

Votre communauté de communes est à votre écoute !



Ouverture du lundi au jeudi : 9h00 – 12h30 | 14h00 – 17h00  
Le vendredi : 9h00 – 12h30 | Le samedi et dimanche : fermé



05 53 83 65 60



accueil@3clg.fr



www.3clg.fr



2366, route des châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan